

Les archives filmées du Procès de Nuremberg : une acquisition exceptionnelle du Mémorial de la Shoah

Au printemps 1945, le procureur Jackson, chargé par le président des Etats-Unis de la constitution du Tribunal militaire international, décidait que le procès serait filmé et que des images, fixes et animées, y seraient présentées comme preuves.

Le Mémorial de la Shoah, grâce à un accord avec le département audiovisuel du Musée de l'Holocauste de Washington (la Steven Spielberg Film and Video Archive), dispose désormais de l'ensemble des enregistrements originaux du procès de Nuremberg. Après leur inventaire et leur classement, ces documents seront disponibles et consultables au centre d'enseignement multimédia du Mémorial de la Shoah. Ce dernier devient à cette occasion le premier centre de documentation européen à détenir et conserver ces archives.

Mardi 29 novembre 2005

19 h - 21 h

La stratégie juridique et la dualité américaine : l'héritage de Nuremberg aux Etats-Unis, par **Peter Maguire**, historien au Bard College et à l'université de Columbia.

Après s'être intéressé à l'histoire américaine des rapports de la guerre et de la justice (*Law and War. An American Story*, 2001), consacrée essentiellement aux procès de Nuremberg et de Tokyo, Peter Maguire a travaillé sur le génocide cambodgien. Il vient de publier *Facing Death in Cambodia* (Columbia U.P., 2005).

Dimanche 4 décembre 2005

15 h - 17 h

La banalité du bien : Aligner les motifs de s'opposer aux crimes de masse, par **Mark Osiel**, professeur à l'université de l'Iowa.

Juriste, Mark Osiel est l'auteur d'un livre remarqué, *Mass Atrocity, Collective Memory and the Law*, dont la traduction française est annoncée au Seuil, avec une préface d'Antoine Garapon.

17 h 30 - 19 h 30

Table-ronde : L'avenir de la justice universelle, avec **Barbara Cassin**, directrice de recherche au CNRS, **Henry Rousso**, historien, directeur de recherche à l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS), **Antoine Garapon** et **Mark Osiel**.



Affiche du film «Le procès de Nuremberg». Coll. CDJC.

EXPOSITION

LE PROCÈS DE NUREMBERG du 21 octobre au 20 novembre 2005

Le caractère exceptionnel du procès, sa longueur (14 novembre 1945 - 1^{er} octobre 1946), le nombre des accusés, l'horreur et la dimension des crimes commis, ont conduit les représentants de la presse mondiale à suivre les dix mois d'audience, relatant les attitudes des accusés, les duels verbaux entre accusés et procureurs, et le déroulement des débats. Les nombreux clichés issus de cette médiatisation font aujourd'hui la richesse du fonds documentaire lié au procès.

Du 21 octobre au 20 novembre, l'exposition **Le procès de Nuremberg** propose, sous la direction d'**Yves Ternon**, docteur en histoire à l'université de Paris IV - Sorbonne, de revoir ces photographies et de découvrir de nombreuses affiches et archives originales dont celles qui furent données au Centre de documentation juive contemporaine à l'issue du procès**.

Pour mieux comprendre le contexte global du procès du Tribunal militaire international, l'exposition évoque également ses préparatifs, son déroulement, la spécificité des chefs d'accusation, les différents acteurs du procès – juges, procureurs, accusés, témoins – mais aussi l'immense couverture médiatique dont a bénéficié ce procès unique de l'histoire.

** En 1945, le Centre de documentation juive contemporaine est sollicité par le gouvernement français, à travers Edgar Faure, afin d'étayer la plaidoirie française aux procès de Nuremberg. Le CDJC transporte sa documentation à Nuremberg et bénéficie d'une représentation permanente pendant les procès, devenant l'un des destinataires officiels de tous les documents alors en circulation. L'activité déployée par le CDJC à Nuremberg lui vaut la reconnaissance du procureur général Telford Taylor, qui autorise Léon Poliakov et Joseph Billig (membres fondateurs du CDJC) à puiser dans les archives de ce premier grand procès international. Ce rôle d'aide à la justice inauguré lors des procès de Nuremberg s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui durant ceux des responsables et complices de la solution finale en Allemagne, en France et en Israël où Georges Wellers, le responsable scientifique du CDJC fut appelé à déposer.

Photo : La salle d'audience du Tribunal militaire international de Nuremberg, le plaidoyer de Göring © Mémorial de la Shoah



INFORMATIONS PRATIQUES

Mémorial de la Shoah
17 rue Geoffroy l'Asnier,
75004 Paris.

Ouverture

Du lundi au dimanche de 10 h à 18 h,
nocturne le jeudi jusqu'à 22 h.
Fermé le samedi.

Accès

Métro : Saint Paul ou Hôtel de ville (ligne 1),
Pont-Marie (ligne 7)
Bus : 67, 69, 76, 96, Balabus
Parking : Baudoyer (place Baudoyer),
Lobau (rue Lobau),
Pont-Marie (rue de l'Hôtel de Ville)

Tarifs

Entrée libre
Réservation conseillée pour les conférences
Tél. : 01 42 77 44 72
auditorium@memorialdelashoah.org

Lieux

Exposition : Salle des expositions
temporaires, niveau 1
Conférences : Auditorium, niveau - 1

En collaboration avec le Musée Mémorial de l'Holocauste de Washington et l'Institut des hautes études sur la justice. En partenariat avec la Compagnie des Phares et Balises et France Culture.

Autour du 60^e anniversaire du procès de Nuremberg



CYCLE DE CONFÉRENCES

20 octobre
04 décembre
2005

EXPOSITION

21 octobre
20 novembre
2005

Le Mémorial de la Shoah
bénéficie du soutien
permanent de :

ainsi que de :



MAIRIE DE PARIS Région Ile de France

Fondation
pour la
Mémoire
de la Shoah



CYCLE DE CONFÉRENCES

Hermann Göring à la barre des témoins au Tribunal militaire international de Nuremberg. Crédit : USHMM, courtesy of National Archives © Domaine public



Le 20 novembre 1945 s'ouvrait à Nuremberg le procès intenté par le Tribunal militaire international aux principaux responsables politiques, économiques et militaires du parti nazi. Vingt et une personnes y furent jugées par les représentants des quatre puissances alliées, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'URSS et la France. Inaugural, Nuremberg l'a été à plus d'un titre : en créant la notion de « crime contre l'humanité », en associant aux documents écrits des images comme preuves, en filmant le procès pour le constituer en archive historique.

A l'occasion du soixantième anniversaire de l'ouverture du procès de Nuremberg, le Mémorial de la Shoah propose un cycle de conférences sur les enjeux et l'héritage des procès organisés par les Alliés dans l'immédiat après-guerre.

Des extraits d'images d'archives cinématographiques du procès du Tribunal militaire international et des 12 procès suivants, acquises dans leur intégralité par le Mémorial de la Shoah, seront présentés en exclusivité lors des conférences.

Enfin, en lien avec le cycle de conférences, une exposition présente une sélection de documents – archives originales issues du Centre de documentation juive contemporaine, photographies, affiches – retraçant le procès.



Présentation de preuves au Tribunal militaire international. Photo : Ray D'Addario
Crédit : USHMM, courtesy of National Archives © Domaine public

DE NUREMBERG À LA HAYE Les crimes de masse, la justice internationale et la construction de la paix. du 20 octobre au 4 décembre 2005

Qu'elles soient juridiques, historiques, politiques ou philosophiques, les questions soulevées par le procès de Nuremberg sont nombreuses et toujours d'actualité : le cycle organisé au sein du Mémorial de la Shoah en abordera quelques-unes au cours de sept conférences et d'une table ronde.

Au lendemain de la capitulation allemande, c'est dans une enceinte judiciaire que pour la première fois, l'histoire du nazisme et de la Seconde Guerre mondiale est évoquée, expérimentant ainsi une nouvelle forme de justice universelle. Depuis, Nuremberg a fait jurisprudence et a autorisé la création de tribunaux pénaux internationaux pour juger des crimes spécifiques (Rwanda, ex-Yougoslavie) et, récemment, d'une Cour pénale internationale permanente. Du 20 octobre au 4 décembre 2005, des historiens et juristes français et étrangers viendront présenter les résultats de leurs derniers travaux, qui marquent tous un renouvellement de la connaissance de Nuremberg et une ouverture sur le temps présent.

Coordination scientifique :

Christian Delage, historien, enseignant chercheur à l'université de Paris VIII et à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Auteur, avec Vincent Guigueno, de *L'Historien et le film* (Gallimard, 2004), Christian Delage termine actuellement un ouvrage, à paraître chez Denoël, consacré au statut de l'image comme preuve dans les procès pour crimes contre l'humanité et au filmage de ces procès comme médiation de l'histoire. Dans le cadre de ses recherches, il a contribué à l'acquisition, par le Mémorial de la Shoah, des archives filmées des procès de Nuremberg.

Jeudi 20 octobre 2005

20 h – 22 h

Soirée d'ouverture du cycle de conférences

Présentation du cycle par **Christian Delage**

■ **Les archives filmées du procès**, par **Raye Farr**, directrice de la Steven Spielberg Film and Video Archive, USHMM (Washington, D.C.).

C'est grâce à Raye Farr que le Mémorial a acquis les films des procès de Nuremberg. Elle présentera ce fonds unique, ainsi que la politique de valorisation des archives pratiquée par le Musée de l'holocauste.

■ **L'histoire du procès et le rôle de Telford Taylor**,

par **Jonathan Bush**, enseignant à l'université de Columbia.

Jonathan Bush travaille depuis plusieurs années à une biographie de Telford Taylor, dont les mémoires, *Procureur à Nuremberg* (Seuil, 1995), constituent un ouvrage de référence. Ses archives viennent d'être ouvertes à l'université de Columbia.

■ **De Nuremberg à La Haye**, par **Antoine Garapon**, secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice.

Antoine Garapon est magistrat. Ses travaux portent sur la comparaison des systèmes judiciaires américain et français et sur l'histoire et l'actualité de la justice universelle.

Dimanche 20 novembre 2005

15 h – 17 h

■ **Le procureur général américain Robert H. Jackson et la construction de la preuve des crimes nazis**, par **Christian Delage**.

Comment l'équipe en charge de la construction du Tribunal militaire international, placée sous la responsabilité du procureur américain Jackson, a-t-elle recherché et qualifié les preuves des crimes commis par les nazis ? Christian Delage évoquera cette question, à partir d'archives en partie inédites.

17 h 30 – 19 h 30

■ **Otto Ohlendorf, commandant de l'Einsatzgruppe D : témoin de la couronne ou symbole du bourreau devant le Tribunal militaire international**, par **Christian Ingrao**, chercheur au CNRS, Institut d'histoire du temps présent.

Christian Ingrao a consacré sa thèse aux « Intellectuels SS du SD (1900-1945) » et travaille actuellement à une histoire culturelle de la violence nazie, portant sur le cas de « La lutte contre les partisans. Fronts de l'Est (Pologne, URSS, Balkans), 1939-1945 ».



La délégation française au Tribunal militaire international. Photo : Charles Alexander.
Crédit : USHMM, courtesy of Harry S. Truman Library © Domaine public

Mardi 22 novembre 2005

19 h – 21 h

■ **La place du génocide des Juifs d'Europe dans le procès de Nuremberg**, par **Michael Marrus**, professeur à l'université de Toronto, avec la participation d'**André Kaspi**, professeur à l'université de Paris I – Panthéon Sorbonne.

C'est à partir d'archives inédites que l'un des plus grands spécialistes de l'histoire de la Shoah évoquera le rôle exercé par les organisations juives auprès de l'accusation américaine pour voir prendre en compte, au sein du procès de Nuremberg, la politique d'extermination des Juifs d'Europe.

Jeudi 24 novembre 2005

19 h – 21 h

■ **Après Nuremberg : Les tribunaux nationaux et l'internationalisation de la jurisprudence des crimes de guerre, 1946-1951**, par **Pieter Lagrou**, professeur à l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

Les travaux de Pieter Lagrou portent sur l'histoire comparée de l'Europe au vingtième siècle, avec une attention particulière pour la Seconde Guerre mondiale et ses séquelles et l'émergence d'une historiographie du temps présent après 1945.